

Séance du 20 Septembre 2016

L'an deux mil seize, le vingt septembre à dix-huit heures trente minutes, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni sous la présidence de Monsieur DODELIN François, Maire.

Étaient présents : MM. GUILBERT Alain, FORSCHLÉ Jean-Pierre, FOSSÉ Michel, LETELLIER Gérard, DAVID Michel, DELAFOSSE René, BÉNARD Éric, et AUDIGER Serge.

Absents excusés : Mme SANSON Sophia, qui donne pouvoir à M. GUILBERT Alain ;
M. LECLERCQ Guillaume.

Secrétaire de Séance : M. DELAFOSSE René.

Monsieur le Maire propose au conseil municipal de rajouter une délibération à l'ordre du jour pour le changement du tracteur tondeuse de la commune. Le conseil municipal, à l'unanimité des voix, accepte.

Approbation du compte rendu du 28 Juillet 2016 :

Le compte rendu de la séance du 28 Juillet 2016 est approuvé à l'unanimité des voix.

Délibération pour demander le fonds de concours à la communauté de commune Caux Austreberthe concernant les travaux RD6 et RD22 :

Monsieur le maire propose aux membres du conseil municipal de délibérer, afin de demander le fonds de concours à la communauté de commune Caux-Austreberthe, concernant les travaux d'aménagement de la traversée de Goupillières Haut et de Goupillières Vallée. La communauté de commune peut aider à hauteur de 20 000 €.

Le conseil municipal, à l'unanimité des voix, accepte.

Délibération concernant le retrait de la métropole du S.D.E. 76 :

Monsieur le Maire présente aux membres du conseil municipal le courrier du S.D.E. 76 (Syndicat départemental d'énergie de la Seine-Maritime) concernant la demande de retrait de la Métropole du S.D.E. 76.

En effet, considérant que la Métropole, selon les termes de sa délibération, « *souhaite exercer directement sa compétence d'autorité organisatrice de la distribution d'électricité sur la totalité de son territoire afin de pouvoir y mettre en place un schéma directeurs des énergies* »... elle demande son retrait du S.D.E. 76.

Monsieur le Maire propose au conseil municipal d'accepter le retrait de la métropole du S.D.E. 76.

À l'unanimité des voix, le conseil municipal accepte.

Délibération pour changer le tracteur tondeuse :

Le tracteur tondeuse de la commune est de nouveau tombé en panne et les réparations sont importantes. Monsieur le Maire propose donc au conseil municipal de le changer. Un devis a été demandé auprès de la société DUCASTEL, qui s'élève à 4 399,00 € TTC.

Monsieur BÉNARD demande s'il est possible d'avoir un contrat d'entretien compris dans le prix.

Le conseil municipal, à l'unanimité des voix, accepte.

Questions Diverses :

Monsieur FORSCHLÉ présente au conseil municipal le compte rendu de la réunion de la commission sport et jeunesse qui c'est tenue le vendredi 16 septembre 2016, à la mairie. Un exemplaire du compte-rendu est distribué aux conseillers et les autres seront distribués aux jeunes qui étaient présents à la réunion. Cette distribution s'effectuera par Zoé BÉNARD, qui se fait l'intermédiaire entre la mairie et les jeunes.

Les membres du conseil municipal évoquent la possibilité de trouver un terrain pour créer un espace multi-sports pour les jeunes. Une prospection sera faite pour essayer de trouver ce terrain, au centre du village.

Monsieur BÉNARD informe Monsieur le Maire que Monsieur BRUMENT va couper la haie du cimetière et qu'il se propose d'enlever les déchets verts de la haie.

La séance est levée à 19h40.